



## DSN – Outil de contrôle DSN-FPOC

Bonjour,

Vous nous avez fait parvenir des Déclarations Sociales Nominatives (DSN) concernant votre contrat complémentaire santé collectif, et nous vous en remercions.

Afin d'exploiter au mieux les informations contenues dans vos DSN, les fédérations d'organismes complémentaires (CTIP, FFA et FNMF) ont mis à disposition gratuitement une application de contrôle des données Organismes Complémentaires de la DSN.

L'outil DSN-FPOC est une application simple d'utilisation permettant aux entreprises et aux tiers déclarants de contrôler, avant envoi de leur DSN, les données relatives aux contrats de prévoyance, complémentaire santé et retraite supplémentaire souscrits auprès des organismes complémentaires.

La vérification de votre paramétrage, à l'aide de cette application, nous permettra d'exploiter au mieux toutes les données véhiculées dans vos DSN.

Le logiciel et les infos utiles sont disponibles sur le site : <http://www.dsn-fpoc.fr/>

**Pour toute question à ce sujet :** [contact.DSN@harmonie-mutuelle.fr](mailto:contact.DSN@harmonie-mutuelle.fr)

**Harmonie Mutuelle**, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473 - N° LEI n° 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.

Vous pouvez demander, en application de la loi du 6 janvier 1978, dite « loi informatique et libertés », communication et rectification de toute information qui figurerait sur tout fichier vous concernant en vous adressant au siège social de votre mutuelle gestionnaire. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. [Se désinscrire de la liste de diffusion](#)